

## QUESTIONNAIRE DE SANTE

Décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016 modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport (Cerfa n° 15699\*01)

La durée de validité du certificat médical est portée à trois ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017. Dans l'intervalle, ce questionnaire de santé vous permet de savoir si vous devez fournir un nouveau certificat médical pour renouveler votre adhésion.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON\*

	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

*\*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du déclarant.*

- ☞ Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.
- ☞ Si vous avez répondu NON à toutes les questions : Pas de certificat médical à fournir. Il suffit de remplir et signer l'attestation figurant au bas du bulletin d'adhésion et conservez le présent questionnaire.